

Salaires, emplois, conditions de travail : mobilisons nous le 17 mars !

La CGT FAPT appelle l'ensemble des salariés des Activités Postales et de Télécommunications à faire du 17 mars une journée de mobilisation et de grève.

Les mobilisations décidées par les salariés sur leurs lieux de travail n'ont jamais été aussi nombreuses tant dans le secteur interprofessionnel que dans notre champ professionnel.

Les questions d'emploi, de conditions de travail, de déroulement de carrière, de reconnaissance des qualifications sont autant de revendications portées par les salariés de toutes les entreprises de notre secteur d'activité.

Mais les revendications sur le salaire et le pouvoir d'achat sont les préoccupations quotidiennes des salariés et le dénominateur commun de toutes les luttes qui se déroulent dans la période où très souvent les travailleurs obtiennent des avancées significatives.

C'est à l'appui de cette multitude de luttes locales que la CGT appelle à une journée de convergences des luttes le 17 mars.

La crise sanitaire que nous traversons depuis maintenant deux ans et aujourd'hui le conflit qui se déroule sur le sol Ukrainien et ailleurs dans le monde, conduisent le gouvernement et le patronat à prendre des mesures qui ne font qu'accroître les inégalités (report de l'âge de départ à la retraite à 65 ans...).

Cela se traduit par une hausse considérable de matières premières qui impactent les produits alimentaires de première nécessité et l'énergie avec une inflation qui est en passe d'atteindre les 3,5%.

Les seules propositions du gouvernement sont d'apprendre et d'accepter à vivre encore avec moins alors que les fortunes des plus riches ne font que décupler. En France, la fortune des milliardaires a augmenté de 86 % depuis le début de la pandémie, tandis que, dans le même temps, 4 millions de personnes supplémentaires se sont retrouvées en situation de vulnérabilité et que le pays enregistre plus de 10 millions de pauvres.

Les résultats enregistrés dans les entreprises des activités postales et dans les télécommunications, tous en hausse significative, doivent répondre aux attentes et aspirations de l'ensemble des personnels.

L'urgence est donc bien à une augmentation générale des salaires et des pensions, à la revalorisation du point d'indice et la reconnaissance des qualifications, des droits et garanties de haut niveau et plus de démocratie dans les entreprises.

Tous les salariés sont impactés par la stagnation des salaires dans les entreprises, alors que les directions développent le recours aux primes objectivées comme le gouvernement a recours à des mesures pansement.

Ce sont bien des augmentations de salaires collectives dont les salariés ont besoin.

Augmenter les salaires et les pensions,

- C'est redistribuer les richesses créées par le travail,
- C'est relancer l'économie par la consommation des ménages,
- C'est alimenter les caisses de la protection sociale

Il y a urgence également à mettre en œuvre l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. La forte journée de mobilisation du 8 mars lors de la journée internationale des droits des femmes pour exiger notamment l'égalité salariale et professionnelle démontre la nécessité de se mobiliser

Partout la CGT FAPT appelle l'ensemble les salariés des Activités Postales et de Télécommunications ainsi que les travailleurs de la sous-traitance qui subissent le dumping social des donneurs d'ordre,

- à multiplier les initiatives revendicatives locales,
- à élargir toutes les mobilisations en cours pour élever le rapport de force
- à créer les conditions pour que cette journée de convergence de luttes de toutes et tous soit un succès qui en appelle d'autres.

Le 17 mars, l'occasion leur est donnée pour exprimer leur colère et faire entendre leurs revendications !

Elle les appelle également à participer aux initiatives, mobilisations et rassemblements organisés pour dire Stop à la guerre et oui à la paix et dès demain 12 mars.

Montreuil, le 11 mars 2022



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
(facultatif) Téléphone perso : pro :
Grade/ Classification : Métier :
Service/Bureau (nom et adresse) :
.....

